

PORT DE DOUALA

PETITS ET MOYENS PORTS RÉALISÉS AUX COLONIES FRANÇAISES DANS LA DERNIÈRE DÉCADE ¹

par M. BLOSSET ², ingénieur en chef des Ponts et Chaussées
(*La Journée industrielle*, 4 mars 1939)

Le port de Douala

Une seconde réalisation portuaire exécutée en partie sur les ressources propres du territoire bien avant les autorisations d'emprunts coloniaux est celle de Douala (Cameroun).

Jusqu'en 1927, ce port situé à 13 milles de la mer, sur la rive gauche du fleuve Wouri, outre son accès difficile en raison de la présence de deux seuils, l'un vaseux, l'autre sableux, n'offrait aux navires qu'une berge de 700 m. de long dont le pied découvrait à basse mer et auquel étaient enracinés quelques wharfs et appontements.

Les travaux d'aménagement exécutés de 1920 à 1930 par la [Compagnie générale des Colonies](#) ont comporté la construction de 190 m. de quais de chalandage par fonds atteignant (- 3,00), de 550 m. de quais au long cours par fonds variant de (- 6,50) à (- 7,00) avec un poste à (- 10,00), enfin le dragage d'une partie du chenal et de postes du mouillage en rivière.

Actuellement, avec ses 160.000 m² de terre-pleins, ses 4.300 m² de magasins et de hangars, son outillage malheureusement encore trop restreint comprenant 4 grues ordinaires, 3 grues de 12 et 15 tonnes de puissance, 1 dock flottant autocarénable de 1.200 t. de capacité, 1 cale de halage de 100 m. de longueur, une dizaine de remorqueurs, une cinquantaine de chalands et de chaloupes, Douala offre de nombreuses facilités aux navires accostés à quai ou mouillés en rivière. Il reste à renouveler une partie du matériel de manutention, à effectuer le dragage du chenal, travail délicat et coûteux nécessitant de longues études hydrographiques, un calibrage complet des rives du fleuve, la suppression par barrages et colmatages de nombreuses criques vaseuses : c'est à cette tâche que nos successeurs devront faire face, en liaison avec les services de la marine nationale et des travaux publics locaux.

¹ Décennie (dix ans) et non décade (10 jours).

² Marcel Blosset (Paris, 31 janvier 1892-Louveciennes, 13 déc. 1963) : polytechnicien, chef du service maritime de Madagascar (1923), commandeur de la Légion d'honneur (1956).